

ASSEMBLÉE NATIONALE
11 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1090

présenté par
Mme Dalloz

ARTICLE LIMINAIRE

I. – À la quatrième ligne de la quatrième colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :

« -3,7 »

le nombre :

« -3,3 ».

II. – En conséquence, à la septième ligne de la même colonne du même tableau du même alinéa, substituer au nombre :

« -4,4 »

le nombre :

« -4,0 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

En 2024, le Gouvernement prévoit que le déficit public de la France s’élèvera à 4,4% du PIB.

Une prévision jugée « optimiste » par le HCFP.

Cet amendement d’appel alerte le Gouvernement sur le non-respect des règles budgétaires européennes, alors même que la Commission européenne a annoncé la fin de la clause dérogatoire générale du Pacte de stabilité à compter de 2024.

Dans son avis rendu en date du 22 septembre dernier, le HCFP rappelle une fois encore que « la soutenabilité à moyen terme des finances publiques continue d'appeler à la plus grande vigilance ».